

COLLOQUE
LAÏCITE, LAÏCITES, RECONFIGURATION ET NOUVEAUX DEFIS

(11-12 avril 2013 au Site Pouchet du CNRS)

Co-organisé par le GSRL (CNRS-EPHE), la FMSH (Paris) et le CEETUM (Montréal)

Comité Scientifique

Sonia Dayan-Herzbrun (Paris VII)
Jean-Pierre Dozon (FMSH, EHESS)
Micheline Milot (CEETUM)
Philippe Portier (EPHE, CNRS)
Jean Baubérot (EPHE)

Ces dernières années, des événements d'importance se sont produits qui ont confirmé la place centrale de la laïcité dans le débat social et politique de nombreux pays relevant d'aires culturelles diverses.

Au plan social, on a repris sur de nouveaux frais la réflexion autour de la place du religieux dans l'espace public. Le débat s'est développé en Europe sur l'assise, principalement, d'une interrogation autour de la question de la visibilité de l'islam, elle-même souvent liée à la question de l'identité nationale. Au Canada, à la faveur du débat engagé lors de la réflexion de la commission Bouchard-Taylor, on a repris la question des « accommodements raisonnables ». Il touche ailleurs, aux Etats-Unis mais aussi en Amérique latine, la question du rapport entre la loi positive et la norme morale que les groupes religieux entendent promouvoir. Les « printemps arabes » nous ont confrontés de même à l'affrontement de visions du monde différentes sur la question du rapport de la foi musulmane et du droit de l'Etat.

Au plan juridique, des événements nouveaux sont intervenus également. Le droit, un peu partout, a établi de nouvelles dispositions. Certaines, en France notamment (avec le voile intégral) ou en Italie (affaire Lautzi), concernent les signes religieux. D'autres, en Amérique du Sud ou en Europe, le corps, au genre, à la vie. Les pays arabes, soustraits aux dictatures néo-patrimoniales, sont engagés aujourd'hui dans une vaste ingénierie constitutionnelle, qui conduit les constituants à poser la question du fondement islamique de la norme législative, et à tenter d'articuler le principe de la religion d'Etat (ou officielle ou dominante) et celui de liberté de conscience.

Ce colloque vise, en s'appuyant sur une série de recherches nouvelles en la matière, à établir un bilan approfondi sur la situation récente. Il s'assigne, en s'arrêtant sur un corpus large de situations nationales (pays européens, arabes, américains), trois objectifs principaux.

- D'abord, reprendre la question des cadres d'intelligence de la laïcité. Comment se construisent les imaginaires de la laïcité ? Quelles sont les facteurs qui pèsent sur leur définition ? On rappellera ici que la question de l'articulation du pouvoir politique et de la liberté de conscience ne fait pas, aujourd'hui, l'objet d'un traitement homogène de la part des différents pays, ni au sein des pays, de la part des différentes fractions de l'opinion engagée,
- Ensuite, reprendre la question des types de réglementation du religieux. On voudrait ici, plus précisément, le problème de la laïcisation du droit. Comment s'opère aujourd'hui la réarticulation du rapport entre le droit positif et la norme religieuse ? Le

mouvement n'est probablement pas univoque en la matière. Il articule à la fois, selon des configurations différentes en fonction des pays, des éléments de reconnaissance du religieux et de résistance à son caractère englobant.

- Enfin, reprendre la question des modes de gouvernance du religieux. On a assisté au cours de ces dernières années, dans de nombreux pays, à une évolution de la gestion du religieux. Il s'agira ici de revenir sur les types nationaux d'élaboration des politiques religieuses, en montrant comment ils sont retravaillés aujourd'hui, à la fois, par les dynamiques mêmes, sociales et culturelles, des sociétés internes et par les influences de la société internationale.

Ces trois perspectives se retrouveront dans les cinq panels de ce colloque international.

PROGRAMME

Jeudi 11 avril

Matin:

9h15-10h30: Introduction: J. Baubérot (GSRL, EPHE) – M. Milot (CEETUM-UQAM)

10h45-12h45: Panel I: Héritage et Actualité

Témoignages d'acteurs :

P. Tournemire (Ligue française de l'Enseignement)

P. Galand (Centre d'Action Laïque belge)

Discutant : J.-P. Martin (GSRL, Université de Lille III)

Après-midi :

14h-16h30 : Panel II : Processus de globalisation, religions, laïcité

R. Liogier (CHERPA, Observatoire du religieux, Sciences-Po Aix-en-Provence)

M. Wieviorka (FNSH, EHESS)

J.P Willaime (GSRL, EPHE)

V. Zuber (GSRL-EPHE)

17h-19h : Panel III : Liberté de conscience et non-discrimination

L. Benhadjoudja (CETUM, UQAM)

K. Daté (Université de Sophia, Tokyo)

S. Dayan (Université de Paris VII)

Vendredi 12 avril

Matin

9h-30-12h30 : Panel IV : Stratégie des forces religieuses dans la sphère publique

J.-P. Dozon (FMSH, EHESS)

M. Chaoui (Institut de Sciences sociales, Université libanaise, Beyrouth)

F. Mallimaci (Université de Buenos-Aires)

A. Saris (CEETUM, UQAM)

P. Michel (Centre Maurice Halbwachs, CNRS)

Après-midi

14h-16h30 : Panel V : Production de normes et nouvelles frontières

R. Blancarte (Colegio de Mexico)

M. Delmas-Marty (Collège de France)

J.-P. Ducomte (Institut Politique de Toulouse)

L. Labidi (Middle East Institute, Université de Singapour)

16h45-17h30 : Conclusion : Ph. Portier (GSRL, EPHE)

17h30 : Verre de l'amitié.